

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 28 décembre 2021

Membres en exercice : 19 *L'an deux mille vingt-et-un et le 28 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Fains-Véel étant réuni en séance ordinaire en Mairie de Fains-Véel après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur ABBAS, Maire.*

Présents : 15

Votants : 19

Votes pour : « 19

Votes contre : 19

Abstention : 0

Date de convocation :
20/12/2021

Date d'affichage :
2:25

Présents : Gérard ABBAS, Alain BUKOVATZ, Patrick VANNESSON, Anne MOLET, Catherine GERMAIN, Martine MIDON, Bernard MARSAT, Pascale PHILIPPOT, Alain BERNARD, Catherine ANTOINE, Laurent BOUDET, Sylvie ROCHER, Luigi MARTIN, Isabelle TARDOT, Audrey BECKER

Représentés : Michel ROUSSELOT par Catherine GERMAIN, Elise GEURING par Alain BUKOVATZ, Jean-Marie DEMANGEON par Gérard ABBAS, Thierry SLINKMAN par Alain BERNARD

Excusés :

Absent:

Un scrutin a eu lieu, Audrey BECKER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

DE_2021_88B

ANNULE ET REMPLACE DE 2021 88

TARIFS 2022

Il est proposé :

- de maintenir les tarifs appliqués en 2020 à l'occupation du domaine public,
- de répercuter le taux de l'inflation constaté entre novembre 2020 et 20221 soit 2,80% aux tarifs du centre de loisirs, aux locations des salles
- d'intégrer le montant de la taxe d'inhumation (55€) dans celui des concessions cimetières hors cases de columbarium.
- de faire bénéficier aux enfants non-résidents sur Fains-Véel, scolarisés sur la commune, du tarif des enfants résidents pour le Centre de Loisirs, comme déjà décidé par le Conseil pour l'école de musique.
- de demander une participation aux frais de fonctionnement pour l'utilisation de la salle du stade aux fins de pratiques à caractère sportif enseignés par des professionnels.

Vu le rapport présenté le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Donne son accord pour appliquer les tarifs comme indiqué ci-dessous :
- Autorise M. le Maire à signer tous les documents référents à ce dossier.

A. OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC (maintien des tarifs depuis 2020)

Prix au m ²	Forains		Activités commerciales					Cirques		
	Métier < ou = à 170m ²	Métier > ou = à 171m ²	M ² /jour	Abonnements					1 ^{er} jour	Jours suivants
				4J/1M	8J/2m	12J/3M	24J/6M	52J/12M		
Acat.	0,93€	0,46€	1,98€	1,58	1,39€	1,19€	0,99€	0,60€	105€	44€
		50%		20%	30%	40%	50%	70%		58
Installation d'échafaudage sur espace public							Gratuit 2 semaines puis 1€/m ² par jour supplémentaire			

B. CENTRE DE LOISIRS (répercussion du taux de l'inflation de 2,8%)

Base de tarification	Prix de la journée avec repas et goûter						Repas hors personnel du centre	
	Enfants domiciliés sur la commune							
Quotients	< ou = à 320	321-415	416-550	551-706	707-835	≥836	Hors commune	
Tarifs	8,47€	9,10€	10,70€	13,38€	15,52€	17,50€	21,38€	7,06€

Les bons d'« Aides aux Temps Libres » dont peuvent bénéficier les familles viendront en diminution du prix de journée et seront présentés par la commune aux organismes pour remboursement.
Les enfants non domiciliés sur la commune mais scolarisés sur la commune bénéficieront du tarif commune

C. CIMETIERES (intégration de la taxe d'inhumation dans le tarif des concessions)

Nature de la tarification	Inhumation	Termes en années			Jardin du souvenir	Ossuaire	Dépotoire
		15	30	50			
Taxe	0€						
Concession			255€	455€			
Cavurne			255€	455€			
Colombarium		796€	1270€	2090€			
Dispersion cendres personnalisées (1)					500€		
Dispersion des cendres anonymes						55€	
Location trimestrielle							55€

(1) Avec droit d'apposition d'une plaque selon modèle défini à la charge de la famille

D. LOCATION DES SALLES COMMUNALES (répercussion du taux de l'inflation de 2,80%)

Désignation de la salle	Manifestations autorisées	Durée de la location	Habitant ou association de Fains-Véel				Habitant ou association de l'extérieur			
			Associations		Privés		Associations		Privés	
			Chauffage		Chauffage		Chauffage		Chauffage	
			Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans	Avec	Sans
Rostand 140 places assises	Réunion-Conférence -Loto-Réception- Repas Mariage Gala -Spectacle-Concert- Théâtre	½ journée	121€	99€	151€	122€	180€	146€	211€	170€
		1 journée	193€	158€	242€	195€	303€	245€	350€	283€
		1 week-end	303€	247€	365€	293€	385€	313€	437€	352€
Faucher-Véel - Sainte-Catherine 40 places assises	Réunion - Petites réceptions	1 journée	121€	99€	151€	122€	180€	146€	211€	170€
Lavoir Véel Champêtres										
Verrerie Spectacle 400 pl assises	Réunion-Conférence Réception -Loto-Gala Concert-Théâtre	1 journée	308€	257€	360€	308€	463€	360€	617€	514€
		1 week-end	411€	360€	463€	411€	565€	463€	720€	617€
c office (traiteur agréé)	Réception avec repas ou buffet	1 journée	411€	360€	463€	411€	565€	463€	720€	617€
		1 week-end	514€	463€	565€	514€	668€	565€	822€	720€
	Repas dansant	Pose et dépose obligatoire par l'utilisateur plancher 100 m ² modulable - 4 personnes pendant 2 heures en présence d'un agent communal							Ou Forfait de 216€	
Verrerie Exposition 250 places assises	Exposition Réunion Conférences	½ journée	161€	103€	226€	158€	221€	154€	281€	201€
		1 journée	201€	161€	254€	208€	268€	221€	336€	281€
		1 week-end	324€	242€	357€	292€	367€	303€	402€	362€

Précisions	<p>Week-end =Vendredi au dimanche Avec chauffage=1er octobre au 15 mai Sans chauffage = 16 mai-30 septembre Tarifs à la journée : du lundi au jeudi Associations de Fains-Véel : la 1^{re} utilisation annuelle de l'une ou l'autre des salles est gratuite hors actions ou activités situées sur le secteur concurrentiel.</p>	<p>Le secteur concurrentiel existe si un consommateur peut s'adresser indifféremment à une association ou à une entreprise pour un même service. Cette appréciation est faite sur l'activité par rapport à un même lieu géographique d'exercice en prenant en compte le produit, le public, le prix et la publicité. L'enlèvement des déchets sera facturé au locataire ou utilisateur de la salle, selon l'importance du volume produit et quelle que soit la nature de la manifestation. L'usage à titre gratuit accordée aux associations locales est également concerné. - Bac de 770 litres 25€ - Bac de 240 litres 10€</p>
-------------------	---	--

E. USAGE DES SALLES POUR ACTIVITES PHYSIQUES (nouvelle participation)

Désignation de la salle	Activités à caractère sportif et de rééducation autorisées	Durée de l'usage	Associations, Professionnels, Entreprises
Du Stade	Gymnastique Danse Pratique assimilable au sport (Yoga...)	1 heure	15€
	Pilates	1 jour	55€



Le Maire,

Gérard ABBAS